



Message du nouveau président de l'ADH **Frédéric BOIRON**

Directeur du centre hospitalier de Beauvais

Élu par le conseil d'administration le 16 mars 2011

Ancien vice-président chargé des dossiers d'actualité

Promotion ENSP 1991-1993 Arthur-Rimbaud

Mes engagements pour l'Association des directeurs d'hôpital

«Moderne et solidaire, dynamique et ambitieuse au bon sens du terme, l'ADH est devenue l'un des meilleurs symboles d'appartenance de notre profession et de promotion des valeurs qui animent les directeurs d'hôpital au quotidien. Nous croyons au progrès et à l'efficacité du service public, à la solidarité et à l'esprit humaniste, à la tolérance, à la curiosité, à l'ouverture d'esprit, mais aussi à la compétence, à l'exigence, au professionnalisme élevé des directrices et directeurs d'hôpital.»



ASSOCIATION DES DIRECTEURS D'HÔPITAL
ÉLÈVES ET ANCIENS ÉLÈVES ENSP/EHESP



ASSOCIATION DES DIRECTEURS D'HÔPITAL
ÉLÈVES ET ANCIENS ÉLÈVES ENSP/EHESP

Message du nouveau président de l'ADH **Frédéric BOIRON**

Une politique de synthèse

Les directeurs d'hôpital forment une profession plurielle, riche d'une grande diversité de modes d'exercice mais aussi de points de vue, d'appartenances et d'opinions, dont l'ADH souhaite porter efficacement la parole en cultivant ce qui rapproche et non ce qui divise. Depuis plusieurs années, sous la présidence de Jean-Luc Chassaniol, notre association nationale a su faire reconnaître sa place d'interlocuteur légitime. En partenariat avec les autres organes représentatifs de l'hôpital et des cadres dirigeants, l'ADH est aujourd'hui fortement présente dans le débat public – et c'est toute la profession qui en bénéficie.

Le développement de l'ADH dans les années à venir se fonde, pour moi, sur le maintien de ce cap et de cette logique: faire fructifier les acquis de l'association, préparer l'avenir de la profession. Je souhaite poursuivre résolument mon engagement

en ce sens, avec l'appui du conseil d'administration et du bureau que nous mettrons en place.

Les directeurs d'hôpital sont relativement peu nombreux. Ils exercent une profession complexe et exposée, aux responsabilités lourdes, et sont parfois désignés comme exutoires des contradictions imposées à l'hôpital. **Dans ce contexte, l'ADH doit contribuer, avec les autres acteurs, à rassembler les forces pour faire valoir les qualités professionnelles des directeurs, promouvoir leur action et leurs résultats dans le management du système de santé, soutenir les évolutions positives de l'hôpital ou des modes d'exercice professionnel tout en préservant, et en défendant si nécessaire les principes fondamentaux et les valeurs auxquels notre association est profondément attachée, en premier lieu son école.**

Une ADH ancrée dans son temps et son époque

Le développement de l'association prendra également appui sur l'exploration des territoires nouveaux du management hospitalier. Des évolutions considérables ont eu lieu dans le métier des directeurs au cours de la décennie écoulée: ne doutons pas qu'il y en aura encore, peut-être plus importantes, dans les années à venir. Parmi ces évolutions, on peut en particulier saluer tout ce qui a contribué au rapprochement des directeurs et des médecins, acteurs essentiels et indispensables au pilotage hospitalier. L'association poursuivra dans ce contexte sa politique de développement de l'excellence et de la reconnaissance en matière de management hospitalier: l'évaluation professionnelle et la recherche constituent notamment deux pistes privilégiées dans les mois à venir, pour lesquelles l'EHESP sera étroitement associée. Point de repère, lieu de concertation, de réflexion et d'entraide, laboratoire d'idées, l'ADH devra rester vigilante et entretenir le débat serein qu'elle a toujours su organiser, afin de faire émerger les points d'intérêt et de consensus au sein de ses adhérents. **Dans cette logique de concertation démo-**

cratique, je souhaite poursuivre et renforcer la participation de l'ADH au débat public et aux concertations professionnelles. Il s'agira de renforcer notre accompagnement vigilant des réformes en s'appuyant sur un réseau de concertation au niveau des délégations régionales pour faire émerger une analyse réaliste et source d'amélioration de l'impact des évolutions législatives dans nos établissements. Les partenariats déjà engagés ou initiés seront poursuivis et, pour certains, amplifiés: congrès des directeurs interfédérations, échanges avec les autres corps de hauts fonctionnaires, discussions avec les grandes écoles du public mais aussi du privé. Le débat doit être ouvert et nourri avec les différentes fédérations et les organismes de réflexion du monde de l'hôpital, des services, et plus largement de l'économie générale et de la société civile. **L'ADH doit vivre dans son temps; sensibiliser et anticiper seront ses maîtres mots en matière d'évolutions culturelles et sociétales qui touchent notre milieu comme les autres : éthique, égalité hommes/femmes, diversité, défense de l'environnement...**

Pour la (re)connaissance des DH

Dans cet esprit, je pense souhaitable, et même indispensable, de prolonger les efforts de médiatisation de l'ADH car, plus largement, cela permet d'améliorer la visibilité de nos professions, encore peu ou mal connues du grand public et des institutions. À l'aide notamment des outils d'information et de communication réalisés en ce moment même (guide du métier, film...), nous travaillerons ainsi nos liens et nos contacts avec les revues professionnelles, avec la presse grand public, avec les partenaires institutionnels de toute nature afin d'être présents si possible partout où cela pourra être utile aux cadres dirigeants et à l'hôpital dans son ensemble.

L'ADH est une association nationale au service de notre profession, dont la seule raison d'être réside dans sa capacité à représenter une œuvre collective. Je souhaite placer le mandat du président dans cette perspective: lorsqu'on a la charge de parler au nom de tous, il est indispensable d'agir dans un esprit de large concertation, un esprit déjà mis en œuvre dans nos instances sous la présidence de Jean-Luc Chassaniol. C'est pourquoi le programme d'action détaillé de l'ADH sera défini avec le nouveau conseil d'administration et le nouveau bureau, dans le cadre d'un séminaire stratégique d'ici l'été prochain.

Mon programme d'actions pour les 4 années du mandat de président

- » Poursuivre et développer la participation au débat public sur l'hôpital, les cadres dirigeants et les directeurs
- » Renforcer la médiatisation des travaux de l'ADH et de la profession
- » Contribuer à la politique de l'école par la participation à ses instances et plus largement la collaboration avec ses acteurs : responsables, enseignants, élèves, pour favoriser une émulation et un rayonnement propice à la valorisation de la formation
- » Poursuivre et renforcer le partenariat actif avec les organes et institutions représentant les hôpitaux ou les directeurs, avec les autres associations de hauts fonctionnaires et de dirigeants parapublics ou privés, mais aussi les associations de présidents de CME et de médecins exerçant des responsabilités de pilotage
- » Dans cet esprit, proposer une rencontre à chacun des trois syndicats, aux deux conférences et à la Fédération hospitalière de France pour évoquer les attentes réciproques et les actions communes
- » Favoriser la convivialité et les espaces de dialogue interprofessionnel, notamment en développant le dynamisme des délégations régionales et en soutenant les collègues qui s'y impliquent, et également en associant étroitement les élèves directeurs d'hôpital aux activités de l'ADH, pour qu'elle constitue leur partenaire privilégié au cours de leur formation
- » Renforcer la délégation européenne et rechercher des partenariats avec les associations «sœurs» des pays de l'Union ainsi qu'avec les différentes écoles de santé publique; envisager un lobbying UE
- » Créer une délégation enseignement et recherche pour intervenir à l'EHESP et participer à la valorisation des parcours des jeunes collègues, ainsi que des travaux de recherche en management, en liaison avec la conférence des CHU et les universités par exemple
- » Poursuivre et renforcer la politique de solidarité professionnelle et de soutien individuel
- » Entretenir un esprit de veille, de proposition, de dialogue professionnel